



# CAPa Jardinier Paysagiste

Certificat d'Aptitude Professionnelle



## CONTENU



## VOIES DE FORMATION

- **Apprentissage sur 2 ans**
- **Formation continue 1 an pour adultes**

*Individualisation des parcours : possibilité de valider un ou plusieurs blocs, selon les parcours antérieurs*

*Situation de handicap : adaptations possibles des parcours*

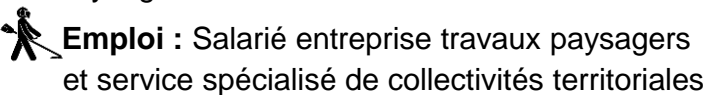


## OBJECTIFS VISÉS

- Mettre en œuvre les différentes techniques ou opérations nécessaires à la réalisation d'un espace vert ou d'un jardin
- Assurer les différentes opérations nécessaires à l'entretien d'un espace vert ou d'un jardin

## POURSUITE D'ÉTUDE / EMPLOIS VISÉS

 **Poursuites études** : BP Aménagements Paysager

 **Emploi** : Salarié entreprise travaux paysagers et service spécialisé de collectivités territoriales

### ▪ **Formation générale - 420 h**

- ✓ UCG1 - Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux (Mathématiques, Sociologie, Enseignement moral et civique, Informatique)
- ✓ UCG2 - Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle (Réalizations personnelles, Français, Éducation physique et sportive, Prévention santé et environnement)
- ✓ UCG3 - Interagir avec son environnement social (Monde du travail)

### ▪ **Formation technique et pratique- 384 h**

- ✓ UCP 1 - Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager
- ✓ UCP 2 - Réaliser des travaux d'aménagement paysager (Botanique, Biologie végétale, Phytotechnie)
- ✓ UCP3 - Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements (Agroéquipement)
- ✓ UCP3 - **UCARE 36 h** : Réaliser des travaux en arboriculture
- **Pratique en entreprise** en cohérence avec les exigences du référentiel

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

En CAPACITÉS (écrits, oraux, pratiques)

 **Navette** : GARE ROUTIÈRE ST AFFRIQUE ↔ LA CAZOTTE

**Site de la Cazotte** :  **HÉBERGEMENT**  **RESTAURATION**

 **Accès handicapé PMR et référent handicap**

Date de publication de la fiche :  18-12-2023  
Date d'échéance de l'enregistrement : 31-12-2028  
**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT**  
*Liberté Égalité Fraternité*

CFA INTERPROFESSIONNEL DU SUD AVEYRON

Route de Bournac - 12400 SAINT-AFFRIQUE

 05 65 98 10 27

 cfa.st-affrique@educagri.fr

 www.la-cazotte.educagri.fr

ENSEIGNEMENT AGRICOLE  
**L'AVENTURE DU VIVANT**  
RÉVÈLE TON TALENT

L'EUROPE S'ENGAGE  
L'OCCITANIE AGIT



Cofinancé par  
l'Union européenne

**Occit'**  
**agri'**  
formations  
pour les métiers de l'agriculture

La Région Occitanie  
Système d'Innovation



## DURÉE—MODALITÉS D'ALTERNANCE

✓ **Apprentissage 2 ans** : soit 35 h / semaine

**24** semaines en présentiel au CFA de septembre à juin

**80** semaines en entreprise : dont **10** semaines de congés payés

✓ **Formation continue 1 an** :

*Nous contacter – Parcours individualisé*

### APPRENTISSAGE

### FORMATION CONTINUE

#### PUBLIC VISÉ

Tout public

#### PRÉREQUIS POUR L'ENTRÉE EN FORMATION

✓ Avoir entre 16 ans et 29 ans **ou** 15 ans pour les élèves issus de 3<sup>ème</sup>

✓ Plus de 29 ans : pour les personnes reconnues travailleurs handicapés ou ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise ou inscrites en tant que sportifs de haut niveau

Avoir 18 ans

#### CONDITIONS D'ADMISSION EN FORMATION

Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise éligible : **Création, Aménagement et Entretien espace vert**  
*Un soutien à la recherche d'entreprise est possible*

Sous réserve d'un accord de financement

#### MODALITÉS DE SÉLECTION / RECRUTEMENT

Entretien et test de positionnement  
*(le test de positionnement ne conditionne pas l'entrée en formation par la voie de l'apprentissage)*

## MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salle informatique, CDI, Atelier agroéquipement, Laboratoire

- ✓ Formateurs spécialisés / intervenants professionnels
- ✓ Visites de jardins
- ✓ Travaux pratiques sur l'ensemble du Campus de la Cazotte, création, plantation et entretien de l'aménagement paysager, et chez les maîtres d'apprentissage ou de stage

## RÉMUNÉRATION / AIDES AUX EMPLOYEURS

- ✓ **Apprentissage** : statut de salarié(e), rémunération en fonction de l'âge (% du SMIC). L'employeur peut bénéficier **d'aides financières**, documents à télécharger sur notre site : [www.la-cazotte.educagri.fr](http://www.la-cazotte.educagri.fr)
- ✓ **Formation continue** : rémunération suivant la législation en vigueur et la situation antérieure

## FINANCEMENT DES FRAIS PÉDAGOGIQUES

**Apprentissage** : Formation gratuite pour l'apprenti(e), prise en charge du coût de la formation par l'OPCO de l'entreprise

**Formation continue** :

- ✓ Demandeurs d'emploi : France Emploi
- ✓ Salarié(e) d'entreprises : CPF de transition (demande à faire auprès de l'entreprise)
- ✓ Autres : Autofinancement sur devis / CPF nous contacter

## INDICATEURS DE RÉSULTATS 2022-2024

- ❖ Réussite 100%
- ❖ Satisfaction 100%
- ❖ Insertion global 100%
- ❖ Poursuite d'étude %
- ❖ Insertion métier 100%
- ❖ Rupture sèche CFA %